

Les dividendes du CAC 40 ne connaissent pas la crise !

En 2021, les multinationales du CAC 40 ont réalisé 157 milliards de profits, soit quatre fois plus qu'en 2020 et versé 80 milliards d'euros à leurs actionnaires (57 Mds de dividendes et 23 Mds de rachat d'actions) selon le dernier rapport de l'observatoire des multinationales.

Cette situation d'augmentation des dividendes ne concerne pas seulement les multinationales françaises mais tous les grands groupes mondiaux cotés en bourse pour lesquels les montants devraient s'élever à 1 560 milliards de dollars sur l'année 2022, soit une augmentation de 8,3% par rapport à l'année 2021.

Ces hausses sont bien sûr liées à l'augmentation des profits des compagnies pétrolières et de l'énergie mais les causes profondes de cette expansion des marchés financiers sont plus complexes car elles sont intervenues dès 2020 en pleine crise sanitaire. Ainsi la majorité des profits réalisés par les entreprises du CAC 40 n'ont pas été utilisés pour investir dans la transition énergétique, créer des emplois ou augmenter les salaires mais ont privilégié avant tout la rémunération des actionnaires afin d'obtenir des valorisations boursières conséquentes !

Cette augmentation des versements de dividendes ne se limite pas aux multinationales de l'énergie puisque certains secteurs (Commerce, banque, assurance, laboratoires pharmaceutiques...) ont engrangé des bénéfiques records tout en poursuivant les suppressions d'emplois en 2021 !

Pour FO, les inégalités sociales peuvent également être réduites par une fiscalité plus juste au niveau national et mondial. Force ouvrière constate en effet que le taux réel d'imposition des multinationales et grands groupes du CAC 40 est bien en deçà du taux de l'impôt sur les sociétés abaissé à 25% en France et du taux moyen de 22% au niveau de l'OCDE. Comme l'a déjà dénoncé FO, certaines multinationales sont plus puissantes aujourd'hui que les Etats et le dumping fiscal est généralisé par le jeu des transferts entre filiales pour réduire leur charge fiscale et augmenter leurs profits et versement de dividendes à leurs actionnaires !

Ce choix de privilégier le versement des dividendes pour ces grands groupes montre avant tout que des marges de manœuvre existent mais ne sont pas dirigées en priorité vers les salariés alors même qu'une majorité de ménages subit au quotidien la hausse des prix à la consommation, notamment les plus précaires !

Au-delà du débat sur la taxation des superprofits pour aider les Etats à lutter contre l'inflation et préserver le pouvoir d'achat des ménages, l'enjeu demeure toujours la recherche d'une meilleure répartition des richesses entre le capital et la rémunération du travail afin de réduire les inégalités sociales.

Paris, le 17 novembre 2022

Contact :

Hélène FAUVEL
Secrétaire confédérale

**Secteur de l'Economie et
du Service public**

✉ [hfaudel](mailto:hfaudel@force-ouvriere.fr)

[@force-ouvriere.fr](https://www.force-ouvriere.fr)

☎ 01.40.52.84.45